

du 6 au 9 octobre 2017



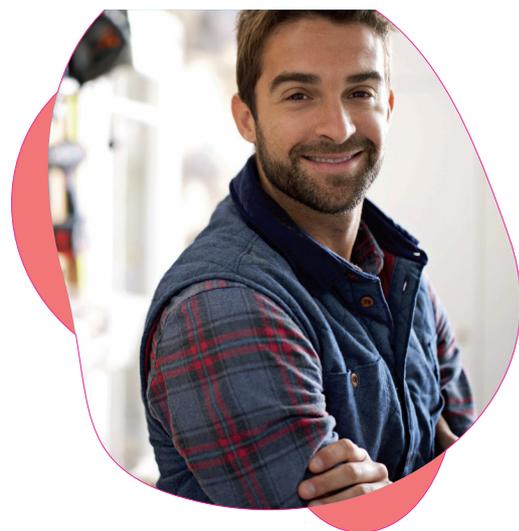
CONCOURS

Tremplins 2017



GARANCE

PARTENAIRE OFFICIEL
DES ARTISANALES DE CHARTRES





Tremplins 2017



PARTENAIRE OFFICIEL
DES ARTISANALES DE CHARTRES

PRÉSENTATION

Depuis 12 ans l'opération « Tremplins de l'Artisanat » permet à de jeunes entreprises de se faire connaître auprès du grand public.

Dans un espace dédié et scénographié, ces entreprises sont mises en valeur et bénéficient de l'effet de groupe d'un «village d'artisans».

Les jeunes entreprises artisanales sélectionnées se voient offrir un **stand tout équipé de 9 m²** à aménager librement, où elles peuvent exposer, vendre leurs réalisations et surtout échanger et montrer leur façon de travailler au travers de démonstrations.

La sélection des entreprises se fait sur dossier par un jury de professionnels. Sont organisées ensuite par les Chambres de Métiers et de l'Artisanat départementales des remises de prix officielles pour les lauréats, permettant ainsi aux artisans de bénéficier d'une communication locale sur leur participation au salon.

Une nouvelle délibération a lieu aux Artisanales de Chartres parmi les sélectionnés pour désigner «le Super Tremplin». Ce dernier reçoit une bourse complémentaire de 1 500 euros venant récompenser et soutenir son projet professionnel.



Les membres du jury rencontrent les lauréats pour élire le Super Tremplin.



Kévin BRIAND, Atelier Au Bois d'Ebène est Super Tremplin 2016. Il restaure du mobilier ancien et fabrique de la marquetterie et de l'ébénisterie.



Tremplins 2017



GARANCE

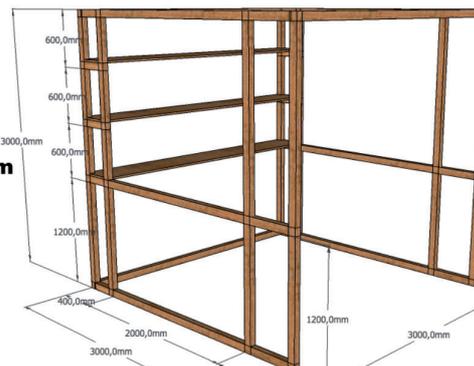
PARTENAIRE OFFICIEL
DES ARTISANALES DE CHARTRES

LE PRIX

Chaque artisan sélectionné se voit offrir un stand d'une surface de 9 m² équipé en éclairage, moquette, spots, cloisons, étagères et électricité.



Etagères X3
400mmX3000mm



L'espace mis à disposition est à aménager librement par l'artisan.

Il est à noter que seule la cloison du fond dispose de 3 étagères.

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Pour poser sa candidature, l'artisan doit avoir créé son entreprise **entre le 1er janvier 2012 et le 30 avril 2017**.

- L'artisan ne doit pas avoir participé aux Artisanales de Chartres
- L'artisan doit impérativement exposer durant les 4 jours s'il est retenu

Attention

N'est pas considéré comme jeune artisan :

- celui qui a arrêté son activité et l'a reprise plusieurs années plus tard en se réinscrivant au Répertoire des Métiers.
- celui qui a déménagé son entreprise en la réinscrivant dans la nouvelle CMA de son lieu de résidence.



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat

Eure-et-Loir

Je souhaite poser ma candidature Tremplins MNRA, mon contact :

Corine ISSANCHOU - 02 37 91 57 09 - corine.issanchou@cm-28.fr



Tremplins 2017



GARANCE

PARTENAIRE OFFICIEL
DES ARTISANALES DE CHARTRES

les Artisanales de Chartres



LES ARTISANALES DE CHARTRES

Le Salon «les Artisanales de Chartres» est un rendez-vous privilégié entre les artisans et le grand public.

Pendant 4 jours, près de 500 artisans exposants présentent leur savoir-faire et leurs créations.

Entre tradition et modernité, le public découvre les différentes facettes de métiers parfois méconnus.

La manifestation est rythmée par de nombreuses animations quotidiennes :

- démonstrations d'artisans,
- jeunes apprentis en actions,
- animations dans les espaces du salon,
- espace garderie, etc...

LES ARTISANALES DE CHARTRES SE METTENT AU VERT !

En 2017, les Artisanales de Chartres se mettent aux couleurs du développement durable et responsable.

- Plus de 89 900 visiteurs en 2016
- Près de 500 exposants
- Plus de 150 métiers représentés
- Une campagne de promotion importante
- Des retombées médiatiques conséquentes





Tremplins 2017



GARANCE

PARTENAIRE OFFICIEL
DES ARTISANALES DE CHARTRES

Dossier de Candidature

Une stand équipé (cloisons, électricité, moquette, rail de spots) à aménager librement, offert pour tout artisan sélectionné !

Dossier à retourner avant le 30 avril 2017 à : **Joindre au dossier :**

Artisanales de Chartres
24 boulevard de la Courtille
28000 Chartres

- votre CV
- des photos de vos réalisations

Votre contact :
Corine ISSANCHOU
corine.issanchou@cm-28.fr
02 37 91 57 09

Nom Prénom

Activité

Nom de l'entreprise

Adresse

CP Ville

Tél fixe / / / / Portable / / / /

Adresse e-mail

Date de naissance / / Lieu

Date de création de l'entreprise / /

Descriptif de l'entreprise (secteur d'activité, produits réalisés...)

.....

.....

.....

Si vous êtes sélectionné, réaliserez-vous des démonstrations ou une animation sur votre stand? Le jury prête une attention particulière à ce point, toute animation ou démonstration prévue joue en votre faveur pour la sélection.

Oui Non

Si oui, laquelle?

.....

.....

Si vous êtes retenu comme Tremplin de l'Artisanat Garance, les informations mentionnées sur ce dossier seront utilisées pour communiquer sur votre participation (dossier de presse, site web ...)

